

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2016)

Heft: 325-326

Artikel: L'apport à la France d'Alfred Cortot (1877-1962)

Autor: Czouz-Tornare, Alain-Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

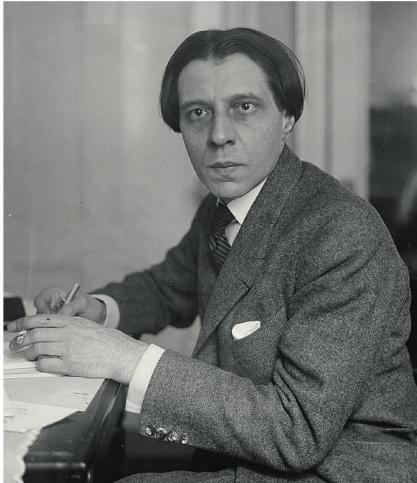
HISTOIRE

L'apport à la France d'Alfred Cortot (1877-1962)

par Alain-Jacques Czouz-Tornare

De mère suisse et de père français, conducteur de travaux à la Compagnie du Jura-Simplon, l'inoubliable Alfred Cortot est né le 26 septembre 1877 à Nyon, dans le canton de Vaud, septième enfant d'une famille modeste. Les Confédérés le considèrent comme l'un des leurs même s'il n'a jamais possédé la nationalité suisse, celle-ci n'étant, jusqu'au début des années soixante du XX^e siècle, pas transmise par les femmes qui perdaient de toute manière la leur en épousant un étranger.

Personnage à multiples facettes, dont on peut dire qu'il eut plusieurs vies, il n'a curieusement pas eu droit à une notice dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, décidément bien sélectif et lacunaire. Après un passage à Genève en 1886, ses parents viennent habiter Paris afin que leur fils puisse suivre ses études au Conservatoire où il reste dix années et est le condisciple de Maurice Ravel lui-même d'origine suisse¹. Alfred Cortot enlève le Premier Prix du Conservatoire, seul nommé, en 1896. Avec le violoniste Jacques Thibaud et le violoncelliste Pablo Casals il forme le plus célèbre trio du monde, dont la valeur a sans doute été rarement égalée. C'est Léon Blum qui, les entendant en 1905 jouer chez des amis, les persuade de faire carrière ensemble. Mais c'est surtout comme soliste, dans les œuvres de Chopin, qu'Alfred Cortot se révèle comme l'un des plus grands interprètes du XX^e siècle. Tout en menant sa carrière de soliste au piano, il devient professeur en 1907 au Conservatoire national de Paris. Pendant la période 1916-1918, il dirige le « service de propagande artistique ». En 1918, il crée avec Auguste Mangeot l'École normale de musique de Paris, où enseigne Honegger, et donne, entre les deux guerres, à peu près cent concerts par an. Remarquable pédagogue, il exerce une grande influence sur l'interprétation pianistique tant en France qu'à l'étranger. Il forme un grand nombre de pianistes qui deviennent eux-mêmes célèbres (Samson François, Dinu Lipatti, Clara Haskill). Sous



Alfred Cortot.

sa houlette, Blanche Bascourret de Guéraldi, pour ne citer qu'elle, devient une pédagogue très renommée. Bernard Gavoty qui a consigné la vie et l'œuvre du grand interprète dans un livre publié chez Buchet-Chastel², note qu'entre les deux guerres « il donne 60 conférences aux Annales, grave plus de 150 disques, fait 183 cours publics, donne 282 concerts en Amérique, 292 en Angleterre, 1 425 à travers l'Europe, la Russie, l'Amérique du Sud, sans préjudice des 62 concerts privés de l'École normale et des concerts de l'Orchestre symphonique de Paris ». Référence de la musique française dans les années 30 et 40 du XX^e siècle, l'incomparable Alfred Cortot possédait une maison au 58 boulevard Maillot à Neuilly-sur-Seine. On pourrait s'arrêter là mais un autre aspect de la carrière du grand interprète mérite d'être revisité : l'ampleur de l'œuvre accomplie durant la Seconde Guerre mondiale.

De l'art de donner toute sa mesure sous la Révolution nationale

Le changement de régime donne l'occasion à l'immense pianiste de concrétiser

ses rêves de réforme de la transmission musicale en France. Cortot estime que le redressement du pays passe impérativement par le développement du prestige culturel de la France. Cela ne se fera pas sans quelques notes dissonantes. Sous le régime de Vichy, il est nommé Haut-Commissaire aux beaux-arts et conseiller technique pour la musique à l'Éducation nationale, chargé par le maréchal Philippe Pétain, Chef de l'État français, de mettre en œuvre une politique musicale d'inspiration corporatiste. En sa qualité de conseiller spécial du régime chargé de la direction musicale, le président de l'Ordre des musiciens incarne l'action musicale officielle. Dès novembre 1940, le célèbre pianiste lit des discours du Maréchal Pétain à Radio-Jeunesse et inaugure une série d'émissions consacrées aux chansons folkloriques. En 1942, il entre au cabinet d'Abel Bonnard pour y présider la direction de la musique. « Le pianiste Alfred Cortot est le principal conseiller musical du gouvernement de Vichy mais ne s'engage pas politiquement, restant apparemment neutre, en dehors de la signature en 1941 d'un "appel contre le terrorisme". Au printemps 1942, il doit assurer le développement du goût musical en France »³.

Ainsi, « Alfred Cortot, pianiste et pédagogue, le "monsieur Musique" du gouvernement de Vichy met l'accent sur l'initiation à la musique, le chant chorale et l'organisation de concerts. (...) À partir de 1943, sous l'impulsion de Cortot, l'enseignement de la musique fait évoluer le chant chorale vers l'éducation musicale ouverte à la vie civile. C'est la naissance des JMF, les Jeunesses musicales de France, "modèle d'éducation musicale"⁴, liant la production de concerts à la pratique de la musique dans la vie scolaire. (...) Sans doute le rapport des Français à la musique, et plus particulièrement au chant chorale, a-t-il été ainsi profondément modifié sous ▶

HISTOIRE



L'École normale de musique de Paris.

tard, en 1944, il intervient pour que la musicienne Marya Freund soit transférée de Drancy à l'hôpital Rothschild d'où elle réussit à s'enfuir ». Lors de l'enquête diligentée contre lui en février 1945, il apparaîtra « qu'il a fait libérer nombre de prisonniers musiciens, et même des Juifs », rappelle Yannick Simon dans *Composer sous Vichy* (Symétrie, 2009), ouvrage sur lequel repose la présente biographie.

Cortot a-t-il perçu comme beaucoup d'autres, les opportunités de changements qu'offrait le régime de Vichy pour faire progresser son idéal musical ou s'est-il mis délibérément au service de son idéologie ? La question est délicate. Laissons par conséquent la parole aux chercheurs qui ont étudié la place tenue par Alfred Cortot dans la Révolution nationale. La récente étude d'Alan Riding est accablante pour le virtuose : « Le principal atout musical de Vichy était son interprète vedette, le pianiste Alfred Cortot qui était acclamé à travers l'Europe, y compris en Allemagne.

Né en Suisse, il avait vécu en France depuis son enfance, et à présent âgé de soixante-trois ans, il était un pétainiste convaincu. D'abord conseiller de Hautecœur, puis, à partir de mai 1942, du ministre secrétaire d'État à l'Éducation nationale dans le gouvernement de Pierre Laval, Abel Bonnard, il était le seul artiste important à jouer un rôle officiel au sein du régime. En 1942, il fut nommé président du Comité professionnel de la musique, et l'année suivante, il dirigea ce qu'on appela le Comité Cortot, une sorte de groupe consultatif formé de professionnels de la musique, aussi bien modérés que pétainistes. Il prit son rôle très au sérieux et s'efforça de promouvoir l'éducation musicale et de réorganiser la profession. Il appuya aussi un excellent projet, les Jeunesses musicales de France, destiné à initier les jeunes à la musique classique : cinq mille élèves participèrent à la saison 1942-1943. (...) Dans le même temps, Cortot continuait à jouer, donnant des récitals en France et, ce qui était plus compromettant, avec des orchestres allemands en France et en Allemagne. En juin 1942, il se rendit à Berlin pour interpréter le concerto pour piano de Schumann avec le Philharmonique de Berlin dirigé par Wil-

► l'Occupation ». Aujourd'hui, la France compte plusieurs milliers de formations chorales⁵. « Entre fin 1942 et la Libération et alors que toute la France est occupée, Cortot est obnubilé et accaparé par sa réforme du monde musical qui conduit à la création d'un "Ordre des musiciens" pour réglementer la profession. Son activité est très importante durant cette période : recensement des musiciens sur le plan professionnel, création d'un centre de documentation, constitution d'une bibliothèque et d'une discothèque, constitution d'un "fonds" destiné à assurer la retraite des vieux musiciens, etc. Ces projets lui tiennent tant à cœur qu'il avance beaucoup d'argent personnel. Non seulement, son action sera en grande partie reprise par les directeurs ou inspecteurs généraux qui lui succéderont (Amable Massis et Marcel Landowski), mais certaines des idées qu'il n'a pas eu le temps d'appliquer seront développées par la suite : les "Maisons de jeunes" qui ne sont vraiment mises en œuvre qu'en 1945 ou la création d'orchestres et de conservatoires régionaux mis en place par André Malraux et Marcel Landowski dans les années 1960. Ainsi, indépendamment

du contexte politique, l'action de Cortot va avoir une portée importante et durable sur la vie musicale française »⁶.

« Le Châteaubriand du piano »

Exerçant ses talents tous azimuts, celui que Rudolph Kempe (1910-1976) surnomme « le Châteaubriand du piano » participe à la création de *La Voix de son Maître*. En 1943, Pathé Marconi parraine le festival Beethoven où triomphant Wilhelm Kempf et l'incontournable figure maréchaliste de la musique : Alfred Cortot, considéré comme un interprète exceptionnel des œuvres de Chopin, Schumann et Debussy. Titulaire de la Francisque, le pianiste donne des concerts en Allemagne, à l'invitation personnelle de Wilhelm Furtwängler, mais à condition de pouvoir se produire également dans des camps de prisonniers de guerre comme ceux de Lichtenfelde et d'Allach où il fait aussi un discours. S'il joue pour *Radio-Paris* avec le « grand Orchestre » et sous la direction de Furtwängler à Berlin, lors de l'exposition du sculpteur officiel du régime nazi Arno Breker qui réalisa d'ailleurs son buste, « plus

helm Furtwängler. Lors d'une réception à son retour à Paris, Max d'Ollone, responsable de la musique au sein du Groupe Collaboration, le félicita pour son "geste précieux de collaboration", d'autant qu'il était le premier artiste français à se produire en Allemagne depuis le début de l'Occupation. Six mois plus tard, Cortot donna encore une série de concerts à Berlin et dans cinq villes allemandes. C'est de cette collaboration musicale plus que de son action à Vichy qu'il eut à répondre après la Libération »⁸.

Un « Ordre de la musique »

Voici l'avis de Yannick Simon, dans *Composer sous Vichy* : « Quant au Comité d'organisation professionnelle de la musique, dont la cheville ouvrière est Alfred Cortot, il est conçu, sur le modèle de la Reichsmusikkammer, pour rassembler toute la profession musicale en un "Ordre de la musique" – comme cet Ordre des médecins qui a si bien survécu à la période ». Pour Yannick Simon, ces comités, vu le peu d'années qu'a duré le régime, ont eu une existence largement symbolique. Ils sont toutefois hautement représentatifs du volontarisme corporatiste si caractéristique de la politique culturelle et économique de Vichy⁹. Notre grand musicien, d'origine suisse par sa mère ajouloote, est tout sauf isolé dans le Paris de l'Occupation. Il peut compter sur un compatriote, Robert Bernard, rédacteur en chef d'origine suisse de *L'Information musicale*, un hebdomadaire patronné par les nazis¹⁰. Yannick Simon précise dans *Composer sous Vichy* : « Les principaux périodiques musicaux cessent de paraître sous l'Occupation. C'est le cas notamment de *La Revue musicale*, dont le rédacteur en chef, Robert Bernard, décide de suspendre la publication en juin 1940. Quelques mois plus tard, Robert Bernard prend l'initiative de créer *L'Information musicale*, un hebdomadaire dont le premier numéro sort le 22 novembre 1940 et dont le dernier paraît le 19 mai 1944. *L'Information musicale*, qui se fixe pour objectif de toucher un public plus large, contient des articles consacrés à l'histoire de la musique française, des réflexions



Concert à la Salle Cortot.

Creative Commons/Atama

sur la pédagogie et l'organisation de la musique en France et des annonces et critiques de concerts. À l'intérieur de la revue, la curieuse imbrication de bulletins, dont ceux de l'École normale de musique et du Comité national de propagande pour la musique, révèle ses liens avec des personnalités comme Alfred Cortot, investi de fonctions importantes par le gouvernement de Vichy, et Claude Delvincourt, directeur du Conservatoire, qui appartient au Front national des musiciens. Ni collaborationniste, ni résistant, ce périodique résolument nationaliste témoigne du comportement des musiciens et constitue une source majeure pour l'étude de la vie musicale sous l'Occupation ».

Même Alfred Cortot, qui, de tous les intellectuels et artistes français, « passe pour le plus favorable à la Révolution nationale, semble moins intransigeant qu'il n'y paraît ». Son attitude lui vaut pourtant quelques ennuis à la Libération. « Traduit devant le Comité d'épuration, Cortot objectera benoîtement n'avoir servi aucune idéologie... »¹¹. Même s'il s'en tire plutôt bien, compte tenu de son degré d'implication, il est condamné à une suspension de toute activité professionnelle.

Dès 1946, il reprend son activité de concertiste mais en butte à la polémique, symbole pour certains du « musicien collaborateur », il choisit de prendre du recul et de regagner ses pénates helvétiques. En mars 1947, le pianiste aux six mille concerts s'établit de façon permanente en Suisse où il vit jusqu'à sa mort le 15 juin 1962 à Lausanne. En entrant dans le coma, le vieux virtuose se redresse un peu et

demande dans un murmure : « La salle est-elle pleine ? ». Ce seront ses derniers mots. Il est inhumé au Villars en Saône-et-Loire. L'École normale de musique de Paris porte son nom ainsi que des rues de Montpellier et Nyon. ■

¹ Cf. L'article de Jean-Claude Romanens. *Suisse Magazine*, n° 345-345, janvier-février 2010, pp. 20-21.

² Bernard Gavoty, *Alfred Cortot*, Paris 1978. Réédition en 1995.

³ Cécile Desprairies, *L'héritage de Vichy. Ces 100 mesures toujours en vigueur*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 90. Cf. *Journal officiel* du 16 mai 1942.

⁴ Myriam Chimènes (dir.), « Alfred Cortot et la politique musicale du gouvernement de Vichy », dans Myriam Chimènes (dir.) et al. *La Vie musicale sous Vichy*, Bruxelles, Paris, 2001, Editions Complexe, coll. « Histoire du temps présent », 2001, p. 215.

⁵ Cécile Desprairies, *L'héritage de Vichy. Ces 100 mesures toujours en vigueur*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 95.

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Cortot

⁷ Olivier Philipponnat in Myriam Chimènes, *La vie musicale sous Vichy*, Complex - Histoire du temps présent 2001, 420 pages. ISBN : 2870278640.

⁸ Alan Riding, *Et la fête continue. La vie culturelle à Paris sous l'Occupation* (Traduit de l'anglais par Gérard Meudal), Paris, Plon, 2012. Titre original : *And the Show Went On Cultural Life in Nazi-Occupied Paris*, New-York, 2010.

⁹ Yannick Simon, *Composer sous Vichy*, Symétrie, 2009, https://symetrie.com/extraits/isbn_978-2-914373-57-9.pdf

¹⁰ http://www.nonfiction.fr/articleprint-2876-les_compositeurs_et_la_collaboration.htm

Collectif dirigé par Myriam Chimènes, *La Vie musicale sous Vichy*, publié en 2001 à Bruxelles.

À lire également sur nonfiction.fr :

- Michel Cullin et Primavera Driessens-Gruber, *Douce France? Musik-Exil in Frankreich / Musiciens en Exil en France 1933-1945* (Böhlau), par Jérôme Segal.

¹¹ « L'Information musicale : une "parenthèse" de La Revue musicale ? » par Myriam Chimènes 1997, in *La Revue des revues*, n° 24, <http://www.entrevoeures.org/rdr-extrait/linformation-musicale-une-parenthese-de-la-revue-musicale/>

¹² Olivier Philipponnat in Myriam Chimènes, *La vie musicale sous Vichy*, Complex - Histoire du temps présent 2001 / 4.4 €- 28.85 fr. / 420 pages. ISBN : 2870278640.